

ciation aux soucis de l'Etat. On parle de M. Marin, le président actuel de l'assemblée législative, et de M. le solliciteur-général Drumond comme devant lui succéder.

**ORANGISTES** — L'assemblée du Nouveau-Brunswick a rejeté sans discussion un bill qui avait pour objet d'incorporer les loges orangistes de cette province.

La foudre est tombée dimanche, le 30 avril, sur l'église méthodiste de Dan illo, Pennsylvanie, pendant que la congrégation y était rassemblée. Une femme a été tuée et plusieurs personnes grièvement blessées.

M. Batchelor, ci-devant de Québec, et maintenant résidant à New-York, est arrivé ici samedi dernier, et s'occupe des apprêts que nécessite par avance le projet d'une excursion des citoyens de Québec et de Montréal à New-York entre le premier et le dix de juillet. Les journaux donneront avis prochainement des particularités essentielles à connaître de ce voyage agréable, qui se fera de jour et ne coûtera que neuf piastres quant aux frais de transport.

**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.** — A la dernière réunion du comité de régie de cette société, il a été résolu que la célébration religieuse aurait lieu cette année dans l'église de Saint-Roch. — Nous ne doutons point que les citoyens de St. Roch ne se fassent un honneur de contribuer d'une manière digne d'eux, à la célébration de notre belle et grande fête nationale.

Les rues de St Roch sont dans un état affreux, et les charretiers, qui payent taxes sur taxes, sont obligés de faire de longs détours pour ne point embourber leurs chevaux. La corporation ne devrait-elle pas, au lieu d'empêcher nos cultivateurs de vendre par les rues, obliger les inspecteurs des chemins à faire leur devoir?

Aux correspondants : Z n'est point admissible. Nous lui conseillons de garder le silence sur le sujet dont il fait mention dans sa lettre.

CHARLES GARNEAU, écuyer, de la cité de Québec, a été admis le 5 mai à la pratique de la profession d'avocat, procureur, etc., etc.

Le *Birkenhead*, frégate à vapeur de 15 canons, venant de Woolwich et en dernier lieu d'Halifax d'où il était parti depuis 3 jours, est arrivé dans ce port mercredi à 7 heures, ayant à bord deux compagnies du 10e bataillon d'artillerie royale. Il en avait débarqué deux autres compagnies à Halifax.

Des deux compagnies arrivées à Québec, l'une, commandée par le capitaine Franklin, remplace dans cette garnison la compagnie du capitaine Maudou qui s'embarque aujourd'hui sur le *Birkenhead* pour Woolwich; l'autre, commandée par le capitaine Mitchell, est montée à Montréal. Ce vaisseau est reparti samedi soir.

Nous avons établi des dépôts pour la vente de notre journal chez M. Jean-Baptiste Blais, Epicier, No. 110, rue St. Vaher, et chez M. Jacques Darveau, Epicier, coin des rues D'Aiguillon et Ste. Marie, Faubourg St. Jean.

Il faut plaindre ceux qui s'égarent et non pas les maudire. On ne doit haïr i-

Lothinière, le 5 mai 1851.

Monsieur le rédacteur du Canadien,

En venant aujourd'hui réclamer une place dans votre journal, je ne viens pas vous demander une faveur. Je suis persuadé, au contraire, que vous me saurez gré de vous associer à mes efforts pour rendre public une découverte utile, pour la rendre aussi popul'e que possible.

Il paraît, j'en suis même certain, que plus de la moitié des maladies auxquelles la nature humaine est sujette, peut se guérir en une minute, sans douleur, sans frais, sans remèdes et sans danger.

Cette assertion peut et doit paraître extraordinaire; chacun cependant peut s'assurer de sa vérité et je vais indiquer les moyens d'en faire l'épreuve.

Si vous prenez la main d'un malade en plaçant votre pouce dans le milieu de cette main et l'index sur le revers, vis-à-vis du pouce; si vous pressez avec un peu de force ces deux doigts en raidissant les nerfs de votre bras autant que possible; si vous fixez votre regard sur les yeux du patient avec une ferme volonté de la guérir; si, e.v., vous portez votre main sur la partie malade en la frottant légèrement pendant environ une minute: le mal doit avoir disparu.

Sur plus de cent expériences que j'ai faites depuis quelques semaines, je n'ai pas échoué dix fois, et je suis persuadé que trois personnes sur quatre auraient le même succès que moi.

Pour les maux de dents et les rhumatismes, j'ai toujours réussi; pour les maux de tête, les maladies scrofuleuses, nerveuses, inflammatoires, j'ai rarement échoué; pour la goutte, la paralysie, les cancers, etc., etc., j'ai toujours donné du soulagement, quand je n'ai pas guéri. Les seules maladies pour lesquelles je n'ai obtenu aucun résultat sont les maladies de poitrine, ou celles dont le siège m'était inconnu.

Cette manière de guérir ne me paraît pas une science, c'est un sixième sens dont l'homme a toujours été doué et dont il avait perdu l'usage, ou qu'il a toujours ignoré.

Ce n'est qu'en hésitant que je vais chercher à soulever un coin du voile qui nous a caché jusqu'à présent un pareil phénomène. La science v'endra sans doute bientôt éclairer ce qui paraît encore mystérieux et prouver que je ne suis pas un visionnaire.

Notre corps est, comme chacun sait, chargé de plus ou moins d'électricité, les nerfs en sont les conducteurs. Par un effet de notre volonté nous pouvons diriger cette électricité vers le point que nous voulons, elle obéit à nos ordres; c'est elle qui donne le mouvement et la vie à nos membres. C'est cette électricité qui cause en nous la sensibilité nerveuse et musculaire. Sans électricité nous serions insensibles à la douleur ou plutôt nous n'existerions pas. Je suppose que la physique provient, par une cause ou par une autre, d'une trop grande accumulation d'électricité dans la partie sensible ou souffrante.

Maintenant, quand vous prenez la main d'un malade, de la manière que j'ai indiquée, vous mettez votre électricité en contact avec la sienne; en portant ensuite l'autre main sur le mal vous établissez un vrai courant, vous enlevez l'excès d'électricité de la partie malade et vous la rétablissez dans son état normal. Ce qui confirmerait cette supposition, c'est que ce sont les maladies les plus aiguës qui sont les plus faciles à guérir.

Si je suis entré dans ces détails, ce n'est pas avec la prétention d'expliquer des phénomènes aussi extraordinaires d'une

manière certaine. Ce sont, je l'avoue, de simples conjectures, mais je crois donner par là une preuve que je n'ai rien avancé sans réflexion.

Je ne réclame pas non plus le mérite de cette découverte, c'est à M. N. Aubin de Québec que doit en revenir tout l'honneur, c'est lui qui m'en a donné la première idée. J'ai peut-être contribué à la généraliser et à lui donner une valeur pratique, mais c'est avec ceux de messieurs les journaliers qui voudront bien contribuer à propager ces faits dans les deux angues. Messieurs les curés pourraient aussi beaucoup m'aider à populariser cette utile découverte en l'enseignant dans le campagnes.

Je n'aurais pas même signé cette communication de mon nom, si je ne pensais que ce n'est trop d'un nom pour faire admettre une assertion aussi surprenante et qui peut devenir d'une si grande utilité pour le genre humain.

Agitez monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

G. JOLY.

P. S. — Dans les maladies graves, le mal revient quelquefois; alors il faut plusieurs applications.

**Société Monvotante de Québec.**

A l'assemblée mensuelle du premier jour du mois de mai courant, le comité chargé d'examiner l'état fourni par le trésorier de la société, ainsi que les livres et comptes d'icelle, fait rapport qu'après une stricte et soigneux examen il a eu la satisfaction de trouver le tout correctement tenu et dans un état très-satisfaisant.

Aug. Gauthier, trésorier, en compte avec la société Bienveillante de Québec.

Dr. — 1850.

Mai 14. A montant reçu de Jos. Marquette, etc., ci-devant tre orier, £171 10 5

A intérêt reçu de la Banque de Québec,	2 10 7
A do do de la Banque d'Épargnes,	4 5 11
A do do sur les obligations,	47 19 3
A 1760 mois de contribution à 3..	264 0 0
A admission de 3 membres,	10 15 0
A montant d'obligations payées,	315 12 11

£816 14 1

Cr. — 1851.

Avril 1er. Par avances aux membres malades,	125 0 0
Par do aux veuves et enfants de 6 membres décédés,	290 0 0
Par salaire à l'ex-secrétaire,	10 0 0
Par argent payé au surintendant pour dépenses,	41 2 0
Pour argent prêt sur obligation,	50 0 0
Par divers comptes pour avertissement, impressions, etc.	8 15 10
Par argent entre les mains du trésorier et déposé à la Banque d'Épargnes,	291 16 1

£916 14 1

Etats de l'Actif de la Société au 1<sup>er</sup> mai 1851.

Capital prêt à intérêt,	2141 9 2
Intérêt sur obligations dues au 1 <sup>er</sup> jour,	188 8 1
Contributions dues de 1187 mois à 3s	178 1 0
En argent,	291 16 1

£2799 14 4

E. E.

AUG. GAUTHIER, Jr., Trésorier S. B. C.

Les officiers suivants sont nommés pour l'année courante.

- Oliver F. et. Sec., président,
- Vincent, Sec., vice-président.
- Aug. Gauthier, Sec., trésorier.
- P. V. Bouchard, secrétaire.
- S. Marchand, surintendant,
- M. P. Lémelin,
- Jos. Coluc,
- Dr. Rivet,
- Dr. Carrier,
- J. B. Moir, et,
- Loui Bourget.

P. V. BOUCHARD Secrétaire.